



Montataire
VILLE DE L'OISE

Vivre !

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE - N° 46 - FEVRIER 2008



Notre ville

Sommaire

Notre ville : à la découverte de l'Autre	3
Décembre-Janvier à Montataire	4
Edito du Maire	5
Culture	6
Les lycéens et le travail avec le collectif La Forge ..	7
La sécurité routière	8 et 9
Rénovation du quartier de Gournay	10
La délégation de Finsterwalde	11
Associations, brèves	12
Tribune libre	13
Portrait : Laura Girard	14
Etat-civil, brèves	15
Patrimoine industriel à Montataire	16



Remise des colis de la ville
aux personnes âgées



**Animations
de fin d'année
avec les commerçants
et artisans
de Montataire**



Vivre ! - N° 46 - Février 2008

Vivre ! : Magazine mensuel officiel
de la Ville de Montataire

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

www.mairie-montataire.fr



À la

L'exposition
des mariages
venue conc
a eu lieu
âgées et l
Anatole F
de «la se
rencontre
pour cha



D

L'expéri
anciens
qu'a été
commer
ainsi pu
ments c
nières a
«n'ont
arrière
Tout es
gnante
phie, q
leur p
person
çais, M
sie, a
poém
un m

À la découverte de l'Autre

L'exposition présentée à la salle des mariages de la Mairie est venue conclure la rencontre qui a eu lieu entre les personnes âgées et les élèves du collège Anatole France dans le cadre de «la semaine bleue». Une rencontre pleine de satisfaction pour chacun.



Ce qui a changé

Pour les élèves, l'échange avec les anciens fut des plus instructifs « Ils nous ont parlé de ce qui a changé : les usines, les commerces qui étaient plus nombreux. Ils nous ont raconté leur vie à Montataire. Et nous avons découvert parfois la solitude des personnes âgées ».

De leur côté, les anciens ont été heureux de passer du temps avec ces jeunes gens, «ils étaient très intéressés par notre vie. Et puis, il faut établir le contact avec les jeunes sinon ils disent qu'on ne fait pas attention à eux. Ça me rappelle mes petits-enfants ».

Chacun a également découvert une partie de l'univers de l'autre : Les anciens en se rendant au collège pour déjeuner au restaurant scolaire avec les adolescents.

Mme Moreau, leur professeur, s'est émue de voir ses élèves prendre soin des personnes âgées «les jeunes se sont sentis importants, responsables. Des points communs, des affinités se sont créés. Les discussions leur ont permis de se confronter avec le passé, c'était très intéressant. Ils ont vraiment joué le jeu les collégiens se sont, à leur tour rendu, à la RPA où ils ont pris le petit-déjeuner et passé un après-midi avec des résidents, « nous leur avons appris à jouer à certains jeux. Nous avons passé un moment superbe. J'espère que ça se renouvellera » a confié une personne âgée.

Effectivement, l'expérience se renouvelera l'année prochaine sur le thème, cette fois, de la révolte et de la révolution.

Durant une année, collégiens et retraités se sont rencontrés pour évoquer la ville de Montataire. L'expérience faisant, ce sont surtout les anciens qui ont parlé. Ils ont raconté ce qu'a été leur vie : le travail à l'usine, les commerces, les bals. Les adolescents ont ainsi pu mesurer l'ampleur des changements de ces quelques soixante-dix dernières années, ce qui leur fait dire qu'ils «n'ont pas très envie de retourner en arrière...»

Tout est parti de l'initiative de deux enseignantes, de français et d'histoire-géographie, qui ont choisi d'étudier une partie de leur programme scolaire par le biais des personnes âgées. L'enseignante de français, Madame Barrier, pour parler de poésie, a proposé aux élèves d'écrire des poèmes sur leurs grands-parents, «ce fut un moment important pour les élèves, ils

se sont sentis écrivains.» On pouvait en effet lire durant l'exposition de très jolis poèmes, d'amour souvent.

Quant à Madame Moreau, enseignante d'histoire-géographie, elle a évoqué la révolution industrielle par les souvenirs des anciens qui ont connu, avec le travail à l'usine, le développement industriel qui a marqué Montataire au XXème siècle. C'est donc ensemble qu'ils ont participé à une visite guidée sur le développement industriel de la ville, initiée par l'archiviste de la ville, Christine Galvin.

Les collégiens ont fait connaissance avec les archives municipales où ils ont participé à une séance de travail sur l'histoire de la ville, ses usines, ses chemins de fer, ses commerces, ses écoles...

Aux archives départementales de l'Oise, ils ont assisté à la projection d'un documentaire sur la brasserie de Saint-Félix.

Décembre-Janvier à Montataire



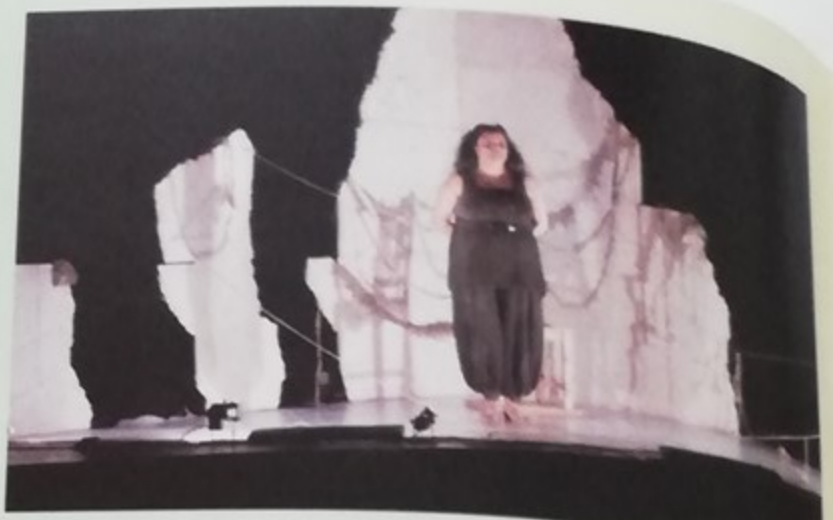
Assemblée générale du Photo-club de Montataire, Francis Deschamps, président, Chantal Dupressoir et Elyane Liano



Comme chaque année, le Père Noël est venu dans les écoles maternelles de Montataire



Très gros succès du groupe Los Tres Puntos lors de leur passage au Palace



Le corps liquide par la compagnie Le «théâtre inutile» au Palace



Plus de 650 participants au Championnat de l'Oise de Cross country



Très belle exposition photo sur le thème «La mémoire» par la photographe montatairienne Laura Girard

L'édito du Maire



Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont présenté leurs vœux aux personnalités le 11 janvier à l'Espace de rencontres



Assemblée générale des Martins-pêcheurs le 13 janvier à l'Espace de rencontres, M. Demarchy honoré par le président J.-L. Leturais et M. Lucas, trésorier fédéral de l'Oise



Dans le cadre des rencontres du Palace, débat «Mondialisations et migrations internationales» avec la participation d'Alec G. Hargreave, professeur d'université en Floride (USA) et Pierre Henry, directeur général de France Terre d'Asile



Tournoi de Volley ball à la salle Marcel Coene organisé comme chaque année par l'OMS

Je veux tout d'abord, avec ce numéro du magazine municipal qui vous arrive fin janvier, vous renouveler tous mes vœux pour cette année 2008. Qu'elle soit bénéfique à tous les Montatairiens, dans tous les domaines de leur vie. Je n'oublie pas que certains de nos concitoyens ont connu une fin d'année 2007 et un début 2008 difficile avec les dégradations de véhicules dont ils ont été victimes. Encore une fois, il faut redire que rien ne peut justifier le comportement intolérable d'une poignée d'individus qui, par leurs actes, rendent la vie encore plus dure à des gens modestes dont la voiture est souvent le bien indispensable pour le travail et/ou la seule richesse. La solidarité de notre collectivité devra s'exprimer.



Après les réunions de quartier, les réunions de concertation sur la préparation du budget 2008, après le Débat d'orientations budgétaires au Conseil municipal du 21 janvier, les élus de notre ville vont voter le dernier budget de leur mandat le 25 février. Comme chaque année, il sera l'acte du Conseil municipal le plus important puisqu'il permet ensuite la mise en œuvre des choix et des décisions par leur financement ; Plus que jamais, à travers la préparation de ce budget 2008, l'exigence d'une véritable réforme de la fiscalité locale prenant mieux en compte les revenus des ménages et la réalité de l'activité économique est venue avec force. C'est d'ailleurs aussi ce qui s'est exprimé au Congrès de l'Association des Maires de France auquel j'ai participé. Nul doute que cette question sera au cœur des échéances municipales prochaines.

Bonne lecture de notre magazine qui s'efforce, mois après mois, de montrer toute la richesse de la vie montatairienne tout en faisant le lien avec les affaires de notre pays et du monde.

Encore une fois, bonne année à toutes et tous.

Jean-Pierre Bosino

Culture

Samedi 2 février - 20 h 30

Le Palace

Chanson

Loïc Lantoine



Loïc Lantoine et François Pierron. C'est en 2003 que ce duo nous parachute Badaboum, premier album remarqué. Accueillit alors au Palace, les spectateurs découvrent médusés ces deux rêveurs, qui veulent en découdre avec le monde, avec tendresse et humour, pour tenter, le temps

d'une soirée, de le rendre plus humain. «Humain, c'est joli, après tout» ... Depuis Loïc Lantoine a suivi sa route. Il est maintenant reconnu par le public, les médias et les salles de spectacles comme l'une des figures de la chanson française originale.

Lundi 25 février 19 h

Apéro théâtre
de la compagnie

Chenevoy

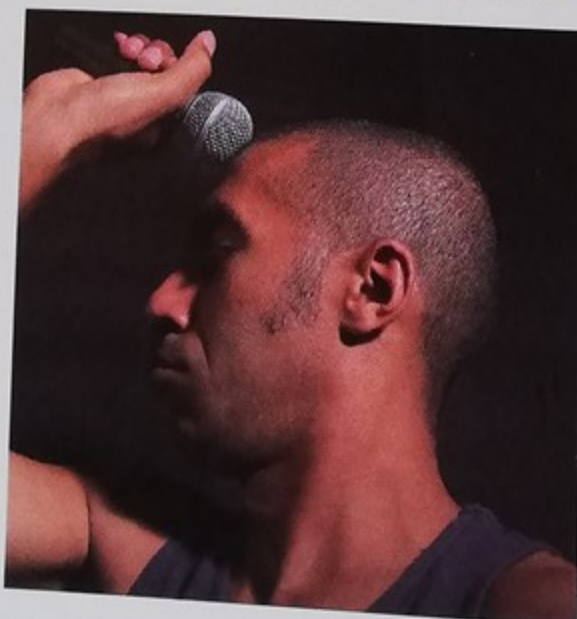
Autour d'un verre, nous écouterons une lecture jouée du texte «Une tâche sur la lune» de Richard Kalinoski. Monsieur Aram Tomassian a échappé au génocide arménien. Etabli comme photographe aux Etats Unis, il épouse Seta, elle aussi survivante du massacre. Il veut des enfants, elle reste stérile, et un jour... Entré libre

Jeudi 28 février 20 h30

Le Palace - Danse

Welcome to Bienvenue

Dans un solo bouleversant de sobriété, Xavier Lot et Bienvenue Bazié - chorégraphe français et danseur burkinabé - réinventent la rencontre. Chacun imaginera son histoire. Qui accueille qui, et comment accueille t-on ?



Dimanche 2 mars - 17 h

Palace

Humour-conte musical

Khalid K

Raconter une histoire sans les mots, ça demande de l'imagination. Khalid K en a beaucoup. Il raconte en bruitage et en mouvement. C'est drôle, c'est frais, ça fait voyager. C'est pour toute la famille, pour partager une petite perle de bonheur.

Prix des spectacles :

Plein tarif 10 €

Tarif réduit : 4 € (moins de 20 ans, RMiste, demandeurs d'emploi, personnes handicapées, sur présentation de justificatif)

Abonnés : 7 € (4 spectacles minimum)

Abonnés réduit : 3 €

Billet de Chenevoy

Bonne année à tous !

Pour ce premier billet de l'année 2008, la Compagnie Chenevoy vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé, de réussite et de prospérité !!! Le 14 décembre de l'année dernière, Simon Labrosse a retrouvé un public avec la Maison du Développement Culturel de Gennevilliers (92). Sept dates seront encore réparties au cours de l'année 2008 parmi les habitants de cette ville. Mais si, vous aussi, vous voulez voir ou revoir l'histoire de Simon, vous pourrez le faire lors des Théâtrales Charles Dullin, les 19 et 20 janvier, au Centre Culturel de Sucy en Brie dans le Val de Marne.

Renseignements et réservations au 01 45 90 25 12.

L'aventure "Montataire ! Montataire ! Embarquement immédiat" se poursuit avec de nouvelles idées et de nouveaux partenaires, comme les gymnastes de l'Espérance Municipale de Montataire ou les membres de l'association des commerçants et artisans de la ville. Envie d'avoir un rôle dans ce beau spectacle ? Il est encore temps de rejoindre les ateliers du mercredi au Palace et de vous embarquer avec nous dans cette aventure. Envie de participer ? Vous avez une passion, la cuisine, la couture, le bricolage..., vous êtes pro de l'organisation... Bienvenue ! Nous recherchons encore des talents variés.

Contactez nous au 03 44 55 29 75 ou passer nous voir au

41, rue Abel Lancelot - Montataire
À bientôt !

Pour tout renseignement :

Le Palace
Service culturel de Montataire
Tél. : 03 44 24 69 97

C'es

Un atelier d
thème du trava
le collectif La
élèves de se
André Malrau
cet atelier a é
décembre derr
présence des
leurs parents,
seurs Mesdar
Planson et Sud
la Proviseur.

Il s'agissait là d
autour de la que
par le collecti
durant toute l'ann
nants de ce collecti
travail» à Montatai
sidérurgistes à la
activité. Il en est
préoccupation des
mission des savoir
cours de leur carri
collectif La Forge à
rencontres avec les
avec eux ce que les
adultes leur ont tran
vail.

Quelle vision d
Quand on a seize an
travail, comment v
C'est à partir de ce
vain Denis Lacha
élèves de second
Malraux d'écrire d
lire devant la ca
membre du collect
tiré un petit film de
présenté au Palace
en présence de que
lescents et de leurs
Ces derniers ont e
débat qui a suivi l
prise devant la re
que leurs enfants s
vent associé au s
sexuel, à la pénit
Etaient-ce eux qui
telle image ? C'est
part des parents pré
cours de la discussi
vail à nos enfants
parent. «Va falloir l
le travail sinon ça
enchaîné un autre, r

C'est quoi le travail ?

Un atelier d'écriture sur le thème du travail a été mené par le collectif La Forge avec des élèves de seconde du lycée André Malraux. Le résultat de cet atelier a été présenté le 17 décembre dernier au Palace en présence des adolescents, de leurs parents, de leurs professeurs Mesdames Benbrahim, Planson et Sudre et de Madame la Proviseur.

Il s'agissait là de la dernière rencontre autour de la question du travail initiée par le collectif La Forge. En effet, durant toute l'année 2007, des intervenants de ce collectif ont animé des «cafés travail» à Montataire avec notamment des sidérurgistes à la retraite ou encore en activité. Il en est ressorti une grande préoccupation des ouvriers pour la transmission des savoirs qu'ils ont acquis au cours de leur carrière. C'est pourquoi le collectif La Forge a souhaité conclure ces rencontres avec les lycéens afin d'évoquer avec eux ce que leurs parents ou d'autres adultes leur ont transmis du monde du travail.

Quelle vision du travail

Quand on a seize ans, comment voit-on le travail, comment voit-on venir le travail ? C'est à partir de cette question que l'écrivain Denis Lachaud a proposé à des élèves de seconde du lycée André Malraux d'écrire des dialogues et de les lire devant la caméra d'Isabelle Jégo, membre du collectif La Forge. Ils en ont tiré un petit film de dix minutes qui a été présenté au Palace le 17 décembre dernier en présence de quelques-uns de ces adolescents et de leurs parents.

Ces derniers ont exprimé, au cours du débat qui a suivi la projection, leur surprise devant la représentation négative que leurs enfants se font du travail, souvent associé au stress, au harcèlement sexuel, à la pénibilité, la contrainte... Étaient-ce eux qui avaient transmis une telle image ? C'est la question que la plupart des parents présents se sont posés au cours de la discussion. «Que dit-on du travail à nos enfants ?» s'est demandé un parent. «Va falloir leur apprendre à aimer le travail sinon ça va être difficile», a enchaîné un autre, mi-figue mi-raisin.



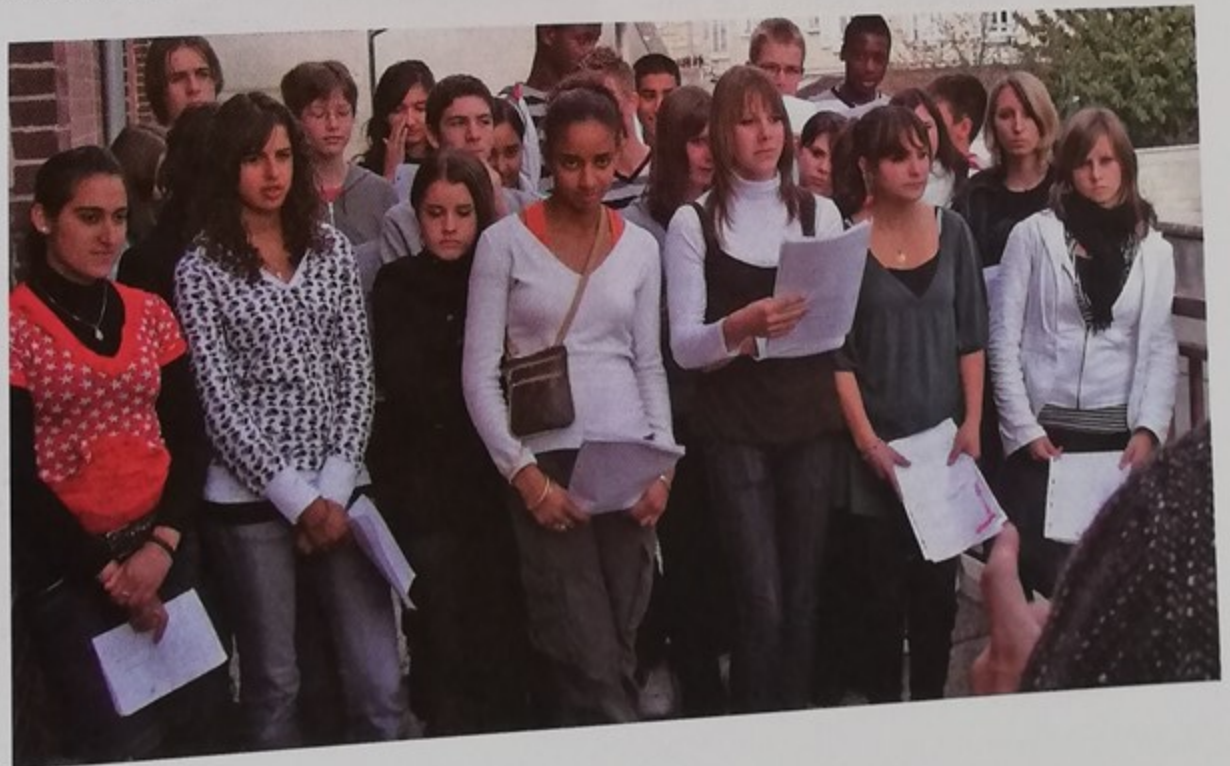
Une vision ironique

Il se dégageait aussi des dialogues écrits par les lycéens beaucoup d'humour et d'ironie, parfois de la provocation. Ainsi cette jeune fille qui se demande « pourquoi ses parents ne souhaitent pas la voir devenir éboueur ou femme de ménage car, après tout, ce sont des métiers utiles et si tout le monde devient médecin, il n'y aura de toute façon pas assez de travail pour tout le monde », provoquant le rire de la salle y compris des parents qui se sont, pour la plupart, reconnus dans ces propos.

Cette dernière rencontre autour du travail donnera lieu, comme toutes les précédentes, à un texte. Cette fois il sera écrit

par Denis Lachaud qui a donc animé cet atelier d'écriture avec les lycéens.

Vous pourrez le consulter sur le site de La forge www.laforge.org ou vous le procurer auprès du Service culturel en téléphonant au 03 44 24 69 97.



C'est quoi le travail ?

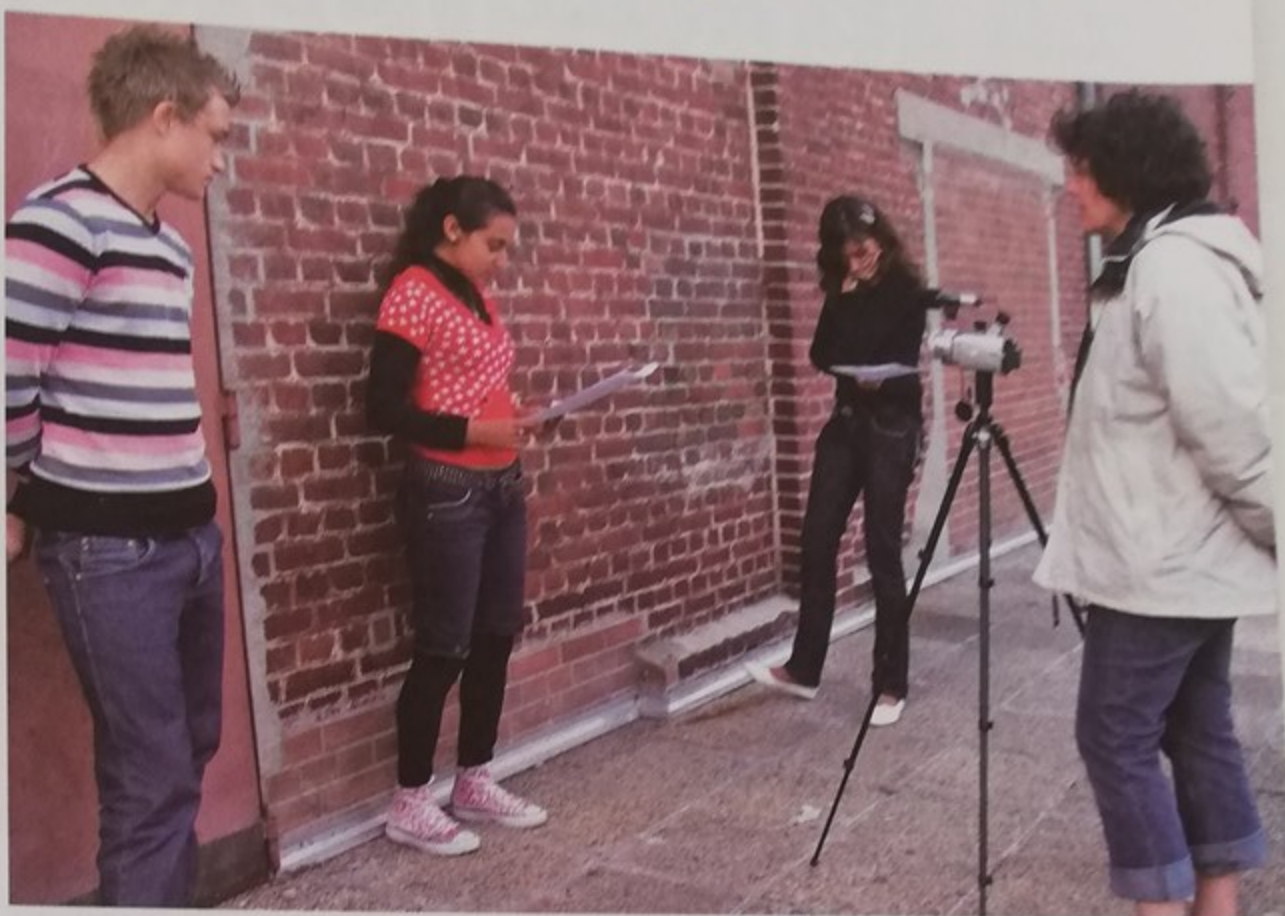
Un atelier d'écriture sur le thème du travail a été mené par le collectif La Forge avec des élèves de seconde du lycée André Malraux. Le résultat de cet atelier a été présenté le 17 décembre dernier au Palace en présence des adolescents, de leurs parents, de leurs professeurs Mesdames Benbrahim, Planson et Sudre et de Madame la Provisieur.

Il s'agissait là de la dernière rencontre autour de la question du travail initiée par le collectif La Forge. En effet, durant toute l'année 2007, des intervenants de ce collectif ont animé des «cafés travail» à Montataire avec notamment des sidérurgistes à la retraite ou encore en activité. Il en est ressorti une grande préoccupation des ouvriers pour la transmission des savoirs qu'ils ont acquis au cours de leur carrière. C'est pourquoi le collectif La Forge a souhaité conclure ces rencontres avec les lycéens afin d'évoquer avec eux ce que leurs parents ou d'autres adultes leur ont transmis du monde du travail.

Quelle vision du travail

Quand on a seize ans, comment voit-on le travail, comment voit-on venir le travail ? C'est à partir de cette question que l'écrivain Denis Lachaud a proposé à des élèves de seconde du lycée André Malraux d'écrire des dialogues et de les lire devant la caméra d'Isabelle Jégo, membre du collectif La Forge. Ils en ont tiré un petit film de dix minutes qui a été présenté au Palace le 17 décembre dernier en présence de quelques-uns de ces adolescents et de leurs parents.

Ces derniers ont exprimé, au cours du débat qui a suivi la projection, leur surprise devant la représentation négative que leurs enfants se font du travail, souvent associé au stress, au harcèlement sexuel, à la pénibilité, la contrainte... Étaient-ce eux qui avaient transmis une telle image ? C'est la question que la plupart des parents présents se sont posés au cours de la discussion. «Que dit-on du travail à nos enfants ?» s'est demandé un parent. «Va falloir leur apprendre à aimer le travail sinon ça va être difficile», a enchaîné un autre, mi-figue mi-raisin.



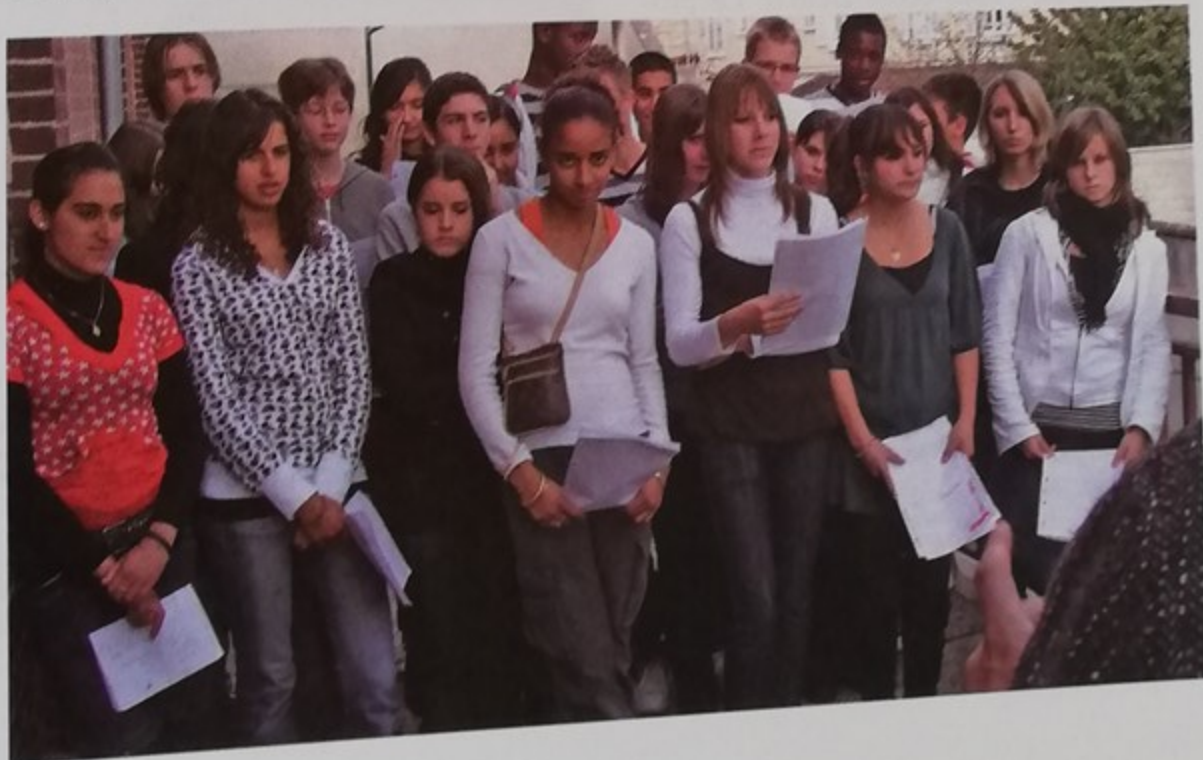
Une vision ironique

Il se dégageait aussi des dialogues écrits par les lycéens beaucoup d'humour et d'ironie, parfois de la provocation. Ainsi cette jeune fille qui se demande « pourquoi ses parents ne souhaitent pas la voir devenir éboueur ou femme de ménage car, après tout, ce sont des métiers utiles et si tout le monde devient médecin, il n'y aura de toute façon pas assez de travail pour tout le monde », provoquant le rire de la salle y compris des parents qui se sont, pour la plupart, reconnus dans ces propos.

Cette dernière rencontre autour du travail donnera lieu, comme toutes les précédentes, à un texte. Cette fois il sera écrit

par Denis Lachaud qui a donc animé cet atelier d'écriture avec les lycéens.

Vous pourrez le consulter sur le site de La forge www.laforge.org ou vous le procurer auprès du Service culturel en téléphonant au 03 44 24 69 97.



La sécurité routière est l'affaire

Au cours des réunions de quartier sur le budget qui se sont tenues en novembre dernier, de nombreuses questions ont porté sur la sécurité routière.

Beaucoup d'inquiétudes et d'exaspération ont en effet été exprimées concernant les excès de vitesse et les stationnements anarchiques, source de dangers pour les autres automobilistes et les piétons. Les abords des écoles représentent un sujet de préoccupation pour beaucoup de parents car on y voit souvent à l'œuvre de mauvais comportements qui sont d'ailleurs souvent le fait de parents. S'il est parfois possible de réaliser un certain nombre d'aménagement pour réduire, voire empêcher les excès de vitesse, les mauvais stationnements et sécuriser les abords des écoles, la solution la plus efficace réside toutefois dans un changement de comportement des uns et des autres. D'autant que l'insuffisance des effectifs de police du commissariat de Creil ne permet d'y faire appel qu'occasionnellement pour verbaliser les contrevenants au code de la route.

C'est pourquoi la municipalité s'est engagée, depuis un an, dans une campagne pour le civisme en mettant en place un groupe de travail, piloté par Joël Capet, adjoint au maire. Ce groupe de travail est composé de parents d'élèves, élus, pompiers, policiers, techniciens de la ville, du directeur de l'auto-école Benko. Le problème de la sortie des écoles y est évoqué de façon spécifique.

Sous son impulsion, des aménagements ont été réalisés : la sortie du collège a été sécurisée, l'emplacement du stop au carrefour colonel Fabien a été modifié, une barrière de sécurité a été posée et l'emplacement de certains panneaux modifiés dans la rue Jules Urhy/8mai 45/Lesiour, le passage à niveau des forges, source de nombreux accidents a été fermé et une demande a été faite auprès du Conseil général pour changer la signalisation sur la route départementale 200 afin de mieux faire respecter les limitations de vitesse.

Sensibilisation dans les écoles

Par ailleurs, un travail de fond a été engagé auprès des écoliers et de leurs enseignants car les enfants sont souvent de bons vecteurs de l'information. Ils n'hésitent pas en général à faire remarquer à leurs parents qu'ils ne portent pas de ceinture de sécurité, qu'ils ne les ont pas attachés correctement ou qu'ils roulent trop vite. Sensibiliser les enfants peut donc être un bon moyen d'influer sur le comportement des adultes.

Un certain nombre d'interventions de prévention ont ainsi lieu à la sortie des écoles (en présence de parents d'élèves, d'enseignants, pompiers, policiers, élus, médiateurs) au cours desquelles des discussions sont engagées avec les enfants et les parents d'élèves et des dépliants rappelant les bons comportements sont distribués. Des actions de ce type se dérouleront régulièrement dans toutes les écoles de la ville. Quatre écoles en ont déjà fait l'expérience et les intervenants ont été très bien reçus, «on aimerait bien vous voir tous les jours» s'entendent-ils dire régulièrement. Devant les remarques, les parents se défendent souvent par la formule bien connue «je vous assure monsieur que c'est la première fois» ou «vous avez raison mais j'en ai pour deux minutes».

C'est d'ailleurs sur le thème «J'en ai pour deux minutes» que des élèves d'une classe de bac professionnel vont travailler



avec leur enseignante, Mme Savreux, à l'élaboration, pour le printemps, d'une affiche qui servira de support à cette campagne de sensibilisation.

Madame Deschamps, adjointe, et un policier échantent avec un parent d'élève



MONTATAIRE

VILLE SOLIDAIRE

RÉTROSPECTIVE 2007



Janvier :

Solidarité avec la Palestine «Dal'Ouna la musique dit non» Concert au Palace. L'exemple d'une action positive autour de la musique et d'une école de musique dans un camp de réfugiés en Palestine en lien avec le camp de Deheisheh jumelé avec notre ville

Février :
Réception à la mairie organisée en l'honneur des Montatairiens et des citoyens de l'arrondissement qui ont acquis la nationalité française avec le sous-préfet



Mars :

Pose de la première pierre de la future cité Jules Uhry, avec le sous-préfet, le président du Conseil général, le président et le directeur de Oise-habitat



RÉTROSPECTIVE 2007



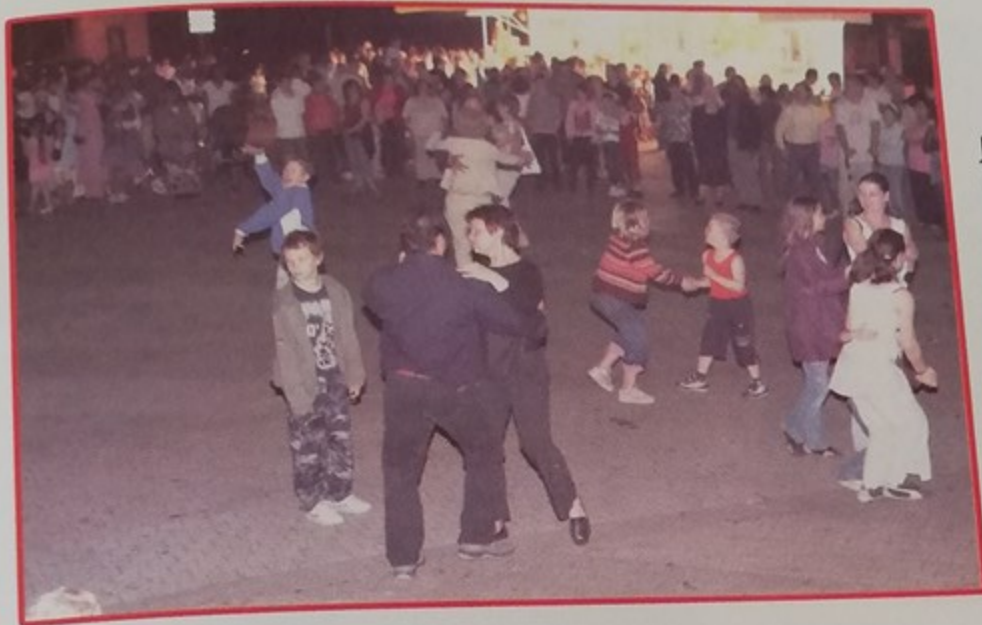
Avril :
Inauguration d'une nouvelle opération de logements
dans le quartier des «Chères Vignes», huit logements
collectifs et deux maisons individuelles

Mai :
6ème festival
« Danses et Musiques du monde »
sous la pluie, mais malgré tout encore
un beau succès



Juin :
Comme chaque année la municipalité a offert à tous
les retraités un voyage qui leur a permis de visiter
la ville de Fécamp et la fameuse fabrique de la
Bénédictine

RÉTROSPECTIVE 2007



Juillet :
Bal populaire du 13 juillet
sur la place de la mairie

Août :
Fête communale de Montataire,
le comité des fêtes a célébré
son 20ème anniversaire



Septembre :
Forum des associations en présence de plusieurs
dizaines d'entre elles sur près de quatre vingt dix
associations que compte notre ville : quelle
richesse

RÉTROSPECTIVE 2007



Octobre :

Les employés municipaux ont découvert l'Espace de rencontres inauguré en septembre. Cet équipement, attendu depuis si longtemps par les Montatairiens, est en service, à la disposition des habitants, des associations de la ville

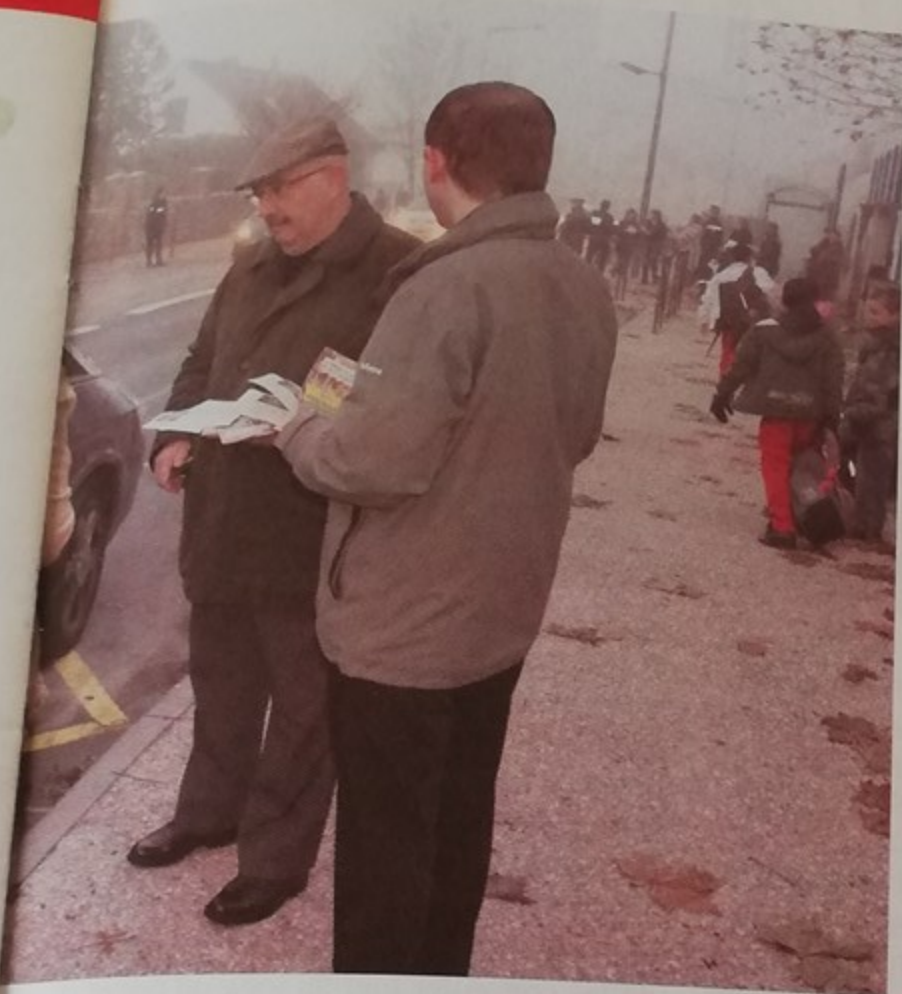
Novembre :
Hommage et recueillement
pour la cérémonie du 11 novembre,
notre ville s'honore à célébrer les événements
de notre histoire et de ceux qui les ont vécu



Décembre :

Nos retraités ont reçu le colis annuel de fin d'année offert par la municipalité, un «petit» plus dans cette période de fête et un moyen d'honorer nos retraités

re de tous



Joël Capet et Stéphane Godard, adjoints, en discussion avec un parent d'élève de l'école Danièle Casanova à Magenta

Les bons réflexes

La ceinture de sécurité

En cas d'accident, le conducteur non attaché et les passagers risquent d'être, soit projetés avec force à l'intérieur de l'habitacle, soit éjectés. La ceinture de sécurité, premier rempart contre ces menaces, permet de maintenir le corps solidaire du siège.

La vitesse

Un accident mortel sur deux est dû à la vitesse.

La rue appartient à tous, apprenons à la partager

Usagers de la rue à part entière, piétons, vous avez des droits : les conducteurs de véhicule ont l'obligation de vous céder le passage, dès l'instant où vous êtes engagés sur un passage pour piétons. Cependant, vous ne disposez pas d'une priorité absolue comme dans une aire piétonne.

Cyclistes, le code de la route vous concerne aussi

Comme tout conducteur, vous devez appliquer les règles du Code de la route qui garantissent votre sécurité et celle des autres.

Cyclomotoristes-motocyclistes, apprenez à maîtriser votre deux-roues

Parce qu'un deux-roues est plus difficile à manier en situation d'urgence qu'une voiture et parce que le freinage est plus délicat, il est nécessaire de rester en permanence sur ses gardes.

Automobilistes, tenez compte des usagers plus vulnérables que vous

Comme les autres, respectez les règles de savoir-conduire et de savoir-vivre pour votre sécurité mais aussi celle des autres.

Parmi les piétons, les enfants et les personnes âgées restent les plus vulnérables. Ils doivent faire l'objet d'une attention toute particulière.

En agglomération, rouler à 50 km/h maximum garantit la sécurité de tous.

Reportage

Nombre d'accidents de la route survenus à Montataire depuis 2004

S'ils sont plus nombreux, ils sont cependant moins graves.

2004 : 5 accidents corporels dont un décès

46 accidents matériels

Total : 51 accidents de la circulation en 2004

2005 : 8 accidents corporels
35 accidents matériels

Total : 43 accidents de la circulation en 2005

2006 : 8 accidents corporels
38 accidents matériels

Total : 46 accidents de la circulation en 2006

2007 : 12 accidents corporels
42 accidents matériels

Total : 54 accidents de la circulation en 2007

Voici quelques questions pour tester vos connaissances du code de la route. Si vous ne savez pas y répondre, n'hésitez pas à replonger le nez dans le code !

Question 1

En l'absence de panneau, devez-vous céder le passage aux véhicules venant de votre droite ?

Oui Non

Question 2

A bicyclette, avez-vous le droit de franchir une ligne blanche ?

Oui Non

Question 3

Vous êtes à bicyclette, un véhicule vous dépasse. Que faites-vous ?

Vous freinez pour faciliter votre dépassement

Vous serrez à droite sans changer d'allure

Vous restez au milieu de la chaussée

Question 4

Durant combien de temps doit-on marquer l'arrêt à un panneau STOP ?

Juste le temps de redémarrer

Au moins une minute

Le temps nécessaire pour laisser passer les véhicules venant de droite et de gauche

Pressentie pour être l'un des cœurs de l'agglomération creilloise du fait de son rayonnement sur les territoires de Creil, Montataire et Nogent sur Oise et de sa proximité avec les voies ferrées, la RD200 et l'Oise, la rénovation du quartier de Gournay se poursuit.

Tout en préservant les caractéristiques qui en font un quartier historique de l'agglomération, la physionomie de Gournay va progressivement changer durant les quinze années à venir, période au bout de laquelle la rénovation devrait être achevée. La première tranche des travaux a déjà commencé et devrait durer environ cinq ans. Elle comprend la construction de voiries nouvelles, d'infrastructures et de logements et s'élève à 85 millions d'euros que la CAC finance à hauteur de 10 %, l'Agence nationale de rénovations urbaine pour 20 %, les bailleurs 30 %, le Conseil général 11 % et le Conseil régional 9%. Comme nous le rappelions dans ce même magazine, une rampe urbaine implantée à flanc de coteau reliera le quartier Rouher aux équipements du bas de la ville de Creil (IUT, Hôtel de Ville, Centre culturel « La Faïencerie », lycée Jules Uhry). Elle se prolongera par une passerelle enjambant l'Oise depuis l'Ile-Saint-Maurice jusqu'au Quai d'Aval.



La CAC vient par ailleurs d'acheter à la SNCF, une partie des terrains nécessaires à la construction, le long des voies de chemin de fer, d'une voie transversale, allant du passage à niveau des Forges à Montataire jusqu'au Pont Royal à Nogent. Une nouvelle école sera construite sur le secteur du quai d'Aval et celle de Gournay sera agrandie.

729 logements dans cinq ans

Et, bien entendu, de nombreuses opérations de constructions de logements sont planifiées. Ce sont en tout 729 logements qui vont être construits dans les cinq



années à venir avec, pour favoriser la mixité sociale, 25 % de logements sociaux, 21 % en locatif intermédiaire et 48 % en loyer libre et/ou accessible à la propriété, 6 % d'accession pure à la propriété.

Ainsi, à la fin du printemps 2008, Oise-Habitat va lancer la construction de vingt logements sociaux au 19, rue Faure Robert dont quatorze logements collectifs et six maisons individuelles avec des toitures végétalisées et vingt-neuf autres logements collectifs sur l'îlot Jaurès/Quai d'Aval. Il s'agira de neuf T2, six T4 et quatorze T3.

L'environnement, une préoccupation

Sous l'impulsion du Conseil régional, Gournay va devenir un «écoquartier», une attention particulière sera ainsi portée aux questions liées à l'énergie et à l'eau, à l'environnement de façon générale. Ainsi l'orientation des logements est déterminée, de manière à capter le maximum d'ensoleillement ; l'isolation doit être suffisamment efficace afin d'éviter la déperdition de chauffage ; des systèmes de rete-

nue d'eau de pluie qui pourrait être utilisée pour l'arrosage sont prévus dans tous les programmes de construction de logements.

La vente des terrains aux bailleurs sociaux et promoteurs privés est conditionnée au respect de ces dispositions.

Le Conseil régional met à la disposition des constructeurs un bureau d'études afin de les conseiller tout au long du projet et s'engage à prendre en charge les surcoûts que pourrait produire la mise en œuvre de ces dispositifs écologiques.

Des crédits d'ingénierie ont par ailleurs été débloqués par l'Etat pour mener une expérience pendant un an visant à développer des dispositifs de concertation avec tous les acteurs, dont les habitants, impliqués dans ce vaste projet de rénovation du quartier de Gournay.

Tumerelle villageoise

Les travaux qui devaient permettre la construction, par Oise-Habitat, de vingt-deux maisons individuelles dès le premier trimestre 2007 dans le secteur Tumerelle-villageoise ont pris du retard car des études de sols doivent être réalisées. Les travaux devraient reprendre dans le courant du mois de mars.

Vingt-deux maisons individuelles superposées à loyer intermédiaire devraient voir le jour. Il s'agira de T3 et T4 comprenant un cellier, un garage et des combles aménageables. Ces logements seront accessibles à la propriété pour ceux qui souhaitent acheter et devraient être livrés au cours de l'année 2008.

Finsterwalde-Montataire, une histoire qui dure

À l'invitation de la municipalité et de l'Association des échanges franco-allemands, une délégation de Finsterwalde a séjourné à Montataire du 11 au 13 janvier pour rencontrer des élus et des représentants d'associations.

Monsieur Wohmann, Maire de Finsterwalde accompagnée de son épouse et de Madame Bolze, Présidente du comité de jumelage ont pris un petit bain de foule dès leur arrivée à Montataire en se rendant à la cérémonie des vœux aux personnalités qui s'est déroulée à l'Espace de rencontres le 11 janvier 2008. Jean-Pierre Bosino, après avoir prononcé son discours, a cédé la parole à son homologue allemand qui a présenté ses vœux, en français, et rappelé la force des liens qui unissent Finsterwalde et Montataire. Des liens qui ont perduré malgré les «changements politiques importants que nous avons connus» a expliqué Monsieur Wohmann. C'est précisément pour donner un nouvel élan à ces relations que cette rencontre a été organisée.

Développer les relations inter-associatives

Ainsi, dès le lendemain, Monsieur le Maire, des représentants des associations de Montataire et, bien entendu, la délégation allemande se sont rencontrés pour dégager des perspectives d'échanges entre les associations des deux villes jumelées. De nombreuses pistes ont été explorées comme la mise en relation de ce qu'il y a de commun entre les deux villes avec, par exemple, la relance des contacts entre les écoles de musique des deux villes afin d'évoquer ensemble les possibilités de collaboration ou encore la rencontre de peintres amateurs à Finsterwalde et Montataire grâce notamment à l'association Formes et couleurs. Le souhait de voir le club de piscine des deux villes reprendre leurs activités a été également émis.

Aller à la découverte des activités spécifiques à chacune des deux villes constitue un autre axe de travail. Par exemple, l'association Canoë-kayak a proposé de faire

découvrir ce sport à de jeunes allemands ou encore l'association mycologique pourrait initier les habitants de Finsterwalde à la tradition bien française de la «chasse aux champignons».

L'association Mons ad Theram souhaiterait, quant à elle, se rapprocher du Musée de Finsterwalde et une exposition sur le patrimoine industriel des villes pourrait voir le jour.

Madame Heidelmann, professeur de musique au collège, pourrait participer avec sa chorale à la fête des chanteurs qui aura lieu en août prochain à Finsterwalde. En lien avec une association de Finsterwalde, Vidéo travelling pourrait s'atteler à réaliser un film sur les deux villes pour le 50ème anniversaire du jumelage dans quatre ans.

Et pour faciliter, donner de la fluidité à tous ces échanges potentiels, les sites Internet des deux villes pourraient constituer un outil privilégié. Les informaticiens de Montataire et Finsterwalde pourraient être ainsi mis à contribution.

Des relations plus régulières avec les élus

Cette rencontre avait également pour but de renforcer les relations entre les élus par des rencontres sur des thèmes politiques précis. Cette année, les élus de Montataire pourraient se voir invités à Finsterwalde pour participer à un forum sur la vie des communes.

La question de la formation a été également évoquée. Ainsi, la volonté de favoriser les stages en France et en Allemagne a été exprimée. Cela s'accompagnerait



J. Wohmann remettant une coupe, lors du Championnat de l'Oise de Cross country du 11 janvier

d'une amélioration des conditions d'hébergement. D'autant que la ville de Finsterwalde, qui connaît un redémarrage sérieux de l'activité industrielle, manque d'ingénieurs.

Renforcer les liens avec les jeunes

Enfin, chacune des deux villes a émis le souhait que les échanges scolaires, ralentis depuis deux ans, reprennent de manière conséquente car chacun sait et Michel Ringenbach, Président du comité de jumelage l'a rappelé, « sans les jeunes, le jumelage mourra à petit feu ». Madame Guerrier, enseignante d'allemand au collège, semble vouloir relancer ce chantier. Durant son séjour, la délégation de Finsterwalde s'est d'ailleurs rendue au collège où elle a été accueillie par son principal Monsieur Dupuich et un groupe d'élèves qui, en guise de bienvenue, a entonné une chanson en allemand.



J. Wohmann, maire de Finsterwalde, s'adressant aux personnalités lors des vœux du 11 janvier avec M. Ringenbach, président de l'association de jumelage

Le Billard Club vous accueille



«**Q**uand on a fait une belle série au billard, on ressent la même chose qu'un musicien qui a joué un morceau de musique parfait», ce sont les paroles d'un passionné, celles de Joël Defretin, le secrétaire et animateur du club de billard. Une passion partagée par tous les joueurs du club qui ont plaisir à se retrouver dans cette salle, considérée comme l'une des plus belles de l'Oise car lumineuse, spacieuse et bien équipée avec ses cinq billards.

Ici on peut venir jouer de 8 h à 20 h, chaque jour. Une souplesse idéale notamment pour les retraités.

On se fait confiance, chacun prend soin du matériel, «tous les jours, on passe l'aspirateur sur le billard pour qu'il soit très roulant et on nettoie les billes. On aime jouer sur du matériel propre».

Le club possède une dizaine de queues de billard qu'il met volontiers à la disposition de ceux qui n'en possèdent pas. C'est

la seule chose dont on a besoin quand on s'inscrit.

Dans cette salle, on y entre à pas feutrés pour ne pas troubler l'atmosphère car le billard est un sport qui exige de la concentration, un sport où il faut savoir anticiper, «une série de points, ça ne s'improvise pas explique Joël Defretin. C'est un sport de stratégie. Il faut savoir prendre des risques, faire chavirer la partie au bon moment en sachant que tel point peut vous faire perdre ou gagner».

Mais tout cela est affaire de pratique, on apprend à jouer en jouant. Des cours, dispensés par Joël Defretin qui joue depuis plus de dix-neuf ans, vous sont proposés gratuitement. Le club abrite en effet une école de billard fondée en 1981 par Guy Demeule, le Président. Le club de Montataire, avec ses quatre champions de France et quatorze titres nationaux, n'a plus à faire les preuves de son niveau.

Mais il y a, de toute façon, toujours quelqu'un pour vous donner un conseil car dans ce club, les membres ne demandent qu'à accueillir de nouveaux joueurs. Le billard est en effet un sport qui se partage. On peut venir ici juste pour le plaisir du jeu, la compétition n'y a rien d'obligatoire. Peut-être, tout au plus, vous demandera-t-on d'arbitrer quelques parties une ou deux fois dans l'année. Pas d'inquiétude, on vous apprendra comment faire !

Mais vous pourriez déjà vous rendre au Championnat de France de billard organisé par le Billard club avec le soutien de la Mairie et qui aura lieu en avril.

Et vous pouvez profiter de l'offre du club de billard qui vous propose quinze jours d'initiation gratuits sur simple présentation de cet article.

Il faut tout de même dire que les frais d'inscription sont accessibles, 125 € l'année ou 12 € par mois.

Pour vous inscrire, vous pouvez téléphoner au 03 44 24 00 02 ou au Service des sports au 03 44 27 04 00 ou vous rendre sur place : contourner le Stade Marcel Coene par la droite, prendre un escalier métallique comme si vous vous rendiez dans les tribunes, ouvrir une petite porte grise et vous vous retrouverez dans un univers de chuchotements, de billes qui roulent et se cognent...

**Championnat de France
cadre 47/2 de billard**
du **Vendredi 25**
au **Dimanche 27 avril**
Salle Marcel Coene
Montataire

Les petites sœurs de Montataire



Auguste Corbel, curé desservant la commune de Montataire, a acheté une concession funéraire au cimetière ancien pour qu'y repose Victoire Julie MARTIN, en religion «sœur Emilienne» demeurant à Montataire et décédée le 1er juin 1878.

D'autres religieuses du Sacré Cœur de Saint Aubin seront ensuite inhumées avec elle :

- Marie Joséphine RIDOUX, Sœur Saint Hilarion, «de sa profession religieuse», décédée le 4 mars 1890,
- Alphonsine Emma LEFEBVRE, sœur Saint Ursin, «sœur des malades» à Montataire pendant 40 ans, décédée le 20 février 1928.

Eh oui ! Ces religieuses étaient dévouées, elles soignaient gratuitement la population de notre ville.

C'est pourquoi une épitaphe est ainsi gravée :

«Aux religieuses. Les femmes de Montataire reconnaissantes – 3 juin 1878».

Cette sépulture existe toujours mais s'est dégradée avec le temps. C'est pourquoi la municipalité a souhaité la faire restaurer en 2004 pour rendre hommage à ces sœurs. De nombreux habitants ont témoigné leur satisfaction suite à ces travaux et continuent d'honorer la mémoire des religieuses, fleurissant régulièrement la tombe.

Vous avez peut-être des souvenirs, des anecdotes à nous raconter à leur sujet ? Merci de bien vouloir prendre contact avec Mme Galvin, archiviste municipale.

Groupe communiste
et républicain

Meilleurs vœux

Les élus Communistes et Républicains vous adressent leurs meilleurs vœux, de santé, de bonheur, de sécurité, pour le respect de la dignité humaine et du bien d'autrui. Après les actes condamnables de vandales incendiaires en cette fin 2007 dont sont victimes ceux qui subissent déjà tant d'injustices d'un pouvoir au service exclusif des plus riches, l'annonce faite ces derniers jours par Michèle Alliot-Marie, Ministre de l'Intérieur, du retour de la police dite de «proximité», à titre expérimental en Seine Saint-Denis, prouve qu'il est juste de demander que l'Etat assume ses responsabilités en donnant les effectifs de police nécessaires au service de la population. Alors qu'en 2003 son prédécesseur N. Sarkozy avait supprimé pour des raisons strictement politiciennes, Madame la Ministre dit vouloir une police «plus proche des gens», «d'une police de quartier», «pour assurer la sécurité... à laquelle doivent participer les élus locaux, la justice, l'Education nationale, les associations...». Nous espérons que cela n'est pas qu'un effet d'annonce à l'approche des élections municipales d'autant que tous les amendements de la gauche au parlement pour se donner les moyens, ont été rejetés lors de l'examen du budget 2008 et que la justice est réformée au pas de charge la rendant moins accessible aux simples justiciables.

Les élus du groupe communiste
et républicain

Groupe socialiste
et républicain

L'agence ANPE de Montataire fer-
mera t'elle?

Comme vous avez pu l'entendre dans la presse, les sénateurs UMP ont adopté le 10 janvier dernier le projet de loi de «réforme du service public de l'emploi», qui organise la fusion de l'ANPE et de l'Unedic. L'objectif de cette réforme est, selon le gouvernement Sarkozy, de «faciliter les démarches des usagers». En fait, il s'agit tout simplement de faire des économies sur le dos des plus fragiles de nos concitoyens. En effet, la raison de la fusion ANPE-Assedic est très simple : réduire de 1600 à 1200 le nombre d'antennes Assedic et ANPE. L'agglomération creilloise risque d'être particulièrement touchée car nous disposons de trois agences ANPE (Montataire, Creil Picasso et Creil Union) ainsi que deux antennes Assedic (Nogent-sur-Oise et Saint-Maximin). Aucune information ne filtre de la part de l'ANPE ou des Assedics dans notre département mais dans le Nord-Pas de Calais et en Rhône-Alpes, des scénarios d'implantations géographiques possibles ont déjà été élaborés. Le gouvernement indique que la couverture du territoire ne sera pas moins bonne à la suite de la fusion alors que le directeur général de l'ANPE Christian Charpy a un discours différent puisqu'il vient de préciser devant le Sénat que «seuls les sites géographiquement très rapprochés seront fusionnés». L'ANPE de Montataire ne pouvant s'agrandir, elle semble particulièrement en danger. Les conséquences pourraient être dramatiques pour les habitants de notre ville particulièrement touchés par le chômage (notamment les jeunes et les plus de 50 ans) qui bénéficient actuellement d'un véritable service public de proximité et pour lequel notre ville a fait de gros travaux pour permettre l'accueil à Montataire de cette antenne ANPE. Nous avons donc faits au conseil municipal du 21 janvier 2008 des propositions concrètes pour défendre l'antenne ANPE de notre ville (plus de détails sur notre site internet : <http://montataire.parti-socialiste.fr>). Retrouvez vos élus socialistes chaque dimanche sur le marché de Montataire ou contactez-nous par téléphone (03 44 64 44 37) ou par e-mail (psmontataire@laposte.net).

Stéphane Godard

Vos élus socialistes :
Marie-France BISSANGOU,
Patrick BOYER, Colette BURATO, Ludivine
CORTES, Muriel DACHEUX, Stéphane
GODARD, Alain WOZNIK.

Tribune libre

Groupe
«Montataire
Pour Tous»

Nuit de la St Sylvestre

Le 1er janvier 2008 dès 9h00, les chiffres tombaient !! 340 voitures, en France, avaient brûlé ! C'est hélas, devenu une coutume dans notre pays ! Dans la matinée, les chiffres étaient modifiés et le 2 janvier, dans un communiqué officiel, le ministère de l'intérieur annonçait que 372 voitures avaient brûlé, en France, lors de la nuit de la St Sylvestre. Le gouvernement Sarkozy disait que le nombre était en nette diminution par rapport à l'année précédente (Tu parles !) Le parti Socialiste contestait ces chiffres et disait qu'ils étaient «pipés». Les journalistes (ceux qui possèdent encore une certaine liberté) les contestaient également. Ce n'est que le 10 janvier 2008 que le ministère de l'intérieur annonçait le chiffre exact ! 878 voitures avaient été l'objet d'incendiaires sur l'ensemble du territoire Français la nuit de la St Sylvestre. (Cela n'est pas tout à fait pareil !) Montataire, hélas ! N'a pas été épargnée... Un certain nombre de chiffres ont également circulés dans notre ville. 8, puis 10 voitures, puis 18 voitures, j'ai même entendu, une personne qui disait : «au moins 50 voitures ont brûlé dans la ville !» Les observateurs rapportent le chiffre de 10 véhicules (?). Je partage les propos de Monsieur le Maire sur ces actes et comme lui, je condamne sans retenue ces faits. S'attaquer à des véhicules qui souvent appartiennent à des gens modestes est inqualifiable. Pour beaucoup, ils ne possèdent que ce moyen de transport pour se rendre à leur travail !! Je comprends les propos de Pascal (une victime) partagé entre le désespoir et la colère. Le commissariat de Creil, avait mis en place un dispositif renforcé dans l'agglomération pour cette nuit là. Et pourtant.. Monsieur le Maire l'a rappelé : « aucune commune n'est à l'abri de tels actes ! » Nous en avons pour preuve, il y a 4 mois, peu de gens en France connaissaient la ville de Villiers le Bel. Et pourtant...

Jean-Pierre Mercier

PS : je confirme à tous les lecteurs que « Montataire Pour Tous » a fait l'objet d'une dissolution en juin 2007 (Parue au Journal Officiel le 14/07/2007)

Je m'éclate

Laura Girard. C'est cette jeune femme un peu timide mais pleine de talent que vous avez peut-être croisée à la salle de la Libération au milieu de ses photos qu'elle exposait en décembre dernier.

C'était sa première exposition et d'autres suivront probablement car Laura Girard regorge d'idées et d'envie de créer. Toujours à l'affût, observant son environnement comme un prédateur sa proie, avec la douceur et l'envie de partager en plus. «Je suis toujours émerveillée par quelque chose, toujours à me demander comment jouer avec ce qui m'entoure».

C'est ainsi depuis six ans, depuis qu'elle a intégré un BAC art appliqué où elle a appris à détourner les matériaux de leur fonction première. Appris aussi à «regarder au-delà de l'image, un peu comme un arbre généalogique que l'on construit en allant le plus loin possible. On nous a appris à nous méfier de l'image, à la décrypter avant de construire notre propre opinion». Pas de hasard donc qu'elle nous ait présenté des photos lors de son exposition à la salle de la Libération. «La photo est le moyen que j'ai trouvé dans l'art pour m'exprimer le mieux», explique Laura. Mais pas question de se spécialiser non plus car le marché du travail dans ce secteur est ouvert à une concurrence rude. Laura a donc appris le graphisme, à faire des livres, des logos, de l'illustration et de la publicité.

Pourtant Laura se destinait à une carrière dans le sport, avec une préférence pour le football. Mais pour elle ce n'est pas forcément contradictoire avec la voie qu'elle a finalement choisie, «pratiquer le football m'a beaucoup aidé dans mes études. J'ai appris à parler aux gens, à comprendre, échanger des idées. Dans l'art comme sur un terrain de foot, on peut être ouvert ou borné : on passe la balle ou non.»

Et puis sa mère lui a un jour fait remarquer qu'elle ne la «voyait pas sur un terrain de football». C'était juste avant ce professeur qui lui a dit, «tu as quelque chose dans la main, fonce !»

Un peu comme son grand-père, ancien cheminot, qu'elle définit comme un créa-

teur infatigable. «Il peint et invente plein de choses. Un jour, il m'a construit une petite maison en bois avec l'électricité à l'intérieur». Ce don, il l'a transmis à sa fille, la maman de Laura et «ma mère me l'a transmis et moi j'espère le transmettre à d'autres à mon tour» raconte Laura, les yeux brillants de tendresse.

Nulle surprise donc qu'elle traite dans son exposition photographique de la mémoire. Mémoire des savoirs, des visages, des émotions. «Les gens avancent trop vite, sans regarder autour d'eux. C'est une manière de leur dire stop ! On a une mémoire, une famille, un passé. Une manière aussi de construire la mémoire des jeunes et rappeler celle des anciens.» Laura le fait avec une technique particulière, à partir de négatifs pour entretenir le flou et permettre ainsi à chacun de se remémorer un souvenir, reconnaître un trait.

Elle travaille aussi sur les formats « parce qu'il y a des souvenirs qui sont plus importants que d'autres».

Apprendre à détourner les matériaux de leur première utilisation : Laura a bien compris la leçon et l'applique avec talent.



Elle fait ici œuvre de création, c'est la première qualité de son travail et pas des moindres.

Sa mère, en l'incitant à abandonner le football avait-elle senti que la voie de sa fille était ailleurs ? Peut-être bien car elle aussi a la fibre créative. «On échange tout le temps. Elle me donne énormément de conseils et quand on ne trouve pas de solution, on va voir mon grand-père.»

Celui-ci met à sa disposition sa grande connaissance des matériaux et son sens de la précision, indispensable « pour certains de mes travaux ».

Malgré une situation sociale modeste, Laura est soutenue à bout de bras par sa famille, « ils me font confiance tant qu'ils sentent que je suis satisfaite » dit-elle les yeux pleins de reconnaissance.

Effectivement Laura «s'éclate» comme elle dit. Son exposition en fut la preuve. <http://lauragirard.blogspot.com>

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés

Octobre 2007
COPHY Mélina, le 18,
COPHY Mélinda, le 18.

Novembre 2007
BITTICH Mayssa, le 14,
BONIMOND Logan, le 22.

Décembre 2007
DERVIN Emeline, le 8,
KIMPANGA MBOMBO Shiekina, le 10,
LAKHCHAF Selma, le 15,
LEBEAU Fabien, le 15,
BOVE Chloé, le 26.

Ils se sont mariés

Décembre 2007
BRAHMI Khaled et DA SILVA Christine, le 8.

Ils sont décédés

Novembre 2007
BROCHET Jeanne, 87 ans, le 21,
BENOIT Serge, 77 ans, le 29.

Décembre 2007
MORDAQUE Jacques, 79 ans, le 3,
DEHODENG Etienne, 86 ans, le 11,
LE GOFF Yves, 73 ans, le 15,
VOISIN Jean, 70 ans, le 21,
QUINTERNE Monique, 68 ans, épouse CATOIRE, le 22.

Brèves

ELECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES DES 9 et 16 mars 2008
COMMENT VOTER PAR PROCURATION ?

Le vote par procuration permet à un électeur qui ne peut voter le jour du scrutin de se faire représenter au bureau de vote par un autre électeur de son choix (électeur inscrit dans la même commune mais pas obligatoirement dans le même bureau) auquel il donne mandat de voter en son lieu et place.

Cette personne ne peut disposer que d'une seule procuration établie en France, (une deuxième procuration est acceptée, si elle est établie à l'étranger).

L'électeur doit se présenter muni d'un justificatif d'identité, à tout moment de l'année, devant les autorités suivantes :

- Le juge du Tribunal d'instance du lieu de résidence (Creil) ou du lieu de travail de l'électeur,
- Le commissariat de police (Montataire ou Creil),
- La gendarmerie nationale (Montataire ou Creil).

Il doit pouvoir indiquer les nom, prénom, date de naissance et adresse complète de l'électeur à qui il donne mandat.

Seul l'électeur qui appartient à l'une des catégories énumérées ci-dessous peut, sur sa demande, donner procuration de vote :
- l'électeur attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé

ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il lui est impossible d'être présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de sa présence dans la commune,

- l'électeur attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'il est en vacances ou parce qu'il réside dans une commune différente de celle où il est inscrit sur une liste électorale, il n'est pas présent dans sa commune d'inscription le jour du scrutin,
- les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Cependant, si en raison de maladies ou d'infirmités graves ou en raison d'une incarcération, l'électeur désirant établir une procuration, ne peut se présenter, les officiers de police judiciaire ou leurs délégués se déplacent à domicile.

Pour connaître plus précisément les conditions et la procédure, il est conseillé de prendre préalablement contact directement auprès d'eux.

Toutefois, si l'électeur qui a souscrit une procuration se trouve, le jour du scrutin, dans sa commune, et qu'il désire voter personnellement, il peut le faire après

avoir justifié de son identité, à condition que la personne qu'il a désigné n'ait pas déjà voté. Si c'est le cas, l'exercice du droit de vote lui est refusé.

Le service Elections se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Recensement de la population 2008

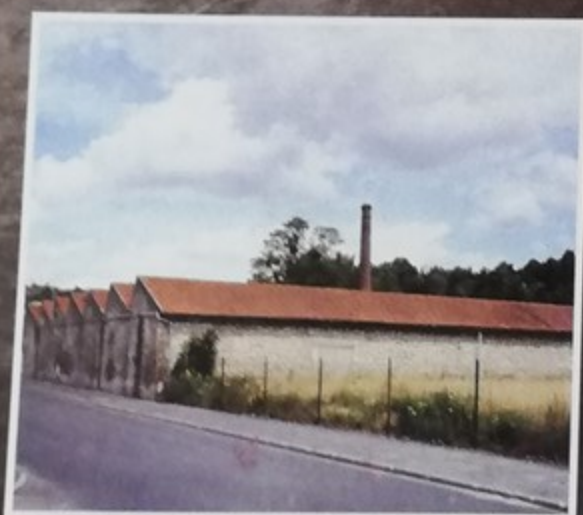
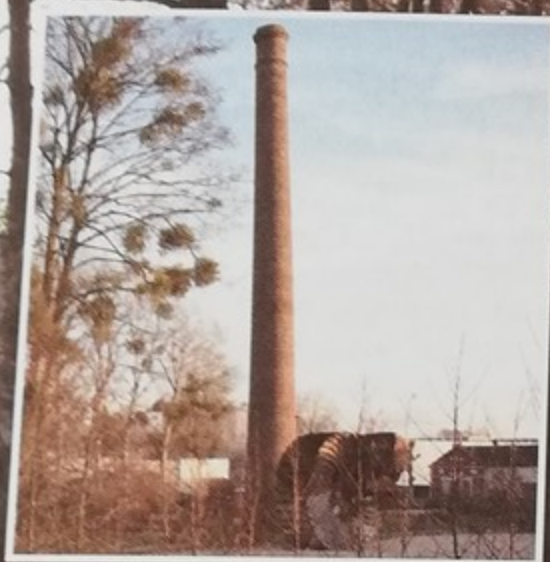
Rectificatif à notre article du magazine de Janvier N° 45

Contrairement à ce que nous avons annoncé dans notre magazine du mois dernier, Mlle Deneuille, agent recenseur depuis plusieurs années dans notre ville, ne pourra effectuer le recensement de la population en ce début d'année 2008. Elle sera remplacée par Stevie N'Gouissani.



Mlle Stevie N'Gouissani

Patrimoine industriel de la CAC «Moulins et usines à Montataire sur le Thérain»



Conférence
Vendredi 8 Février 2008
à 20 h au Palace

Présentée par Clarisse Lorieux

Proposée dans le cadre de l'opération d'inventaire du patrimoine industriel de l'agglomération creilloise, cette conférence expose deux siècles d'histoire industrielle de la rivière du Thérain à Montataire. La rivière qui accueille son tout premier moulin vers le 14^e siècle sera progressivement utilisée au cours du 19^e siècle pour sa force motrice par diverses usines aux activités variées (fabrication de lacets, de lunettes, d'engrais...). Aujourd'hui, quelques rares vestiges, égrenés le long de la rivière, permettent de remonter le cours de cette histoire.